

[CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ORGANISATIONS D'ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Élection du nouveau Conseil d'E.C.H.O. pour les trois années 2022-2025 :

Le Président est **Averardo Orta** (ANASTE - Italie) :

*« La nouvelle équipe travaille à l'harmonisation du système de soins territoriaux au niveau européen.*

*Nous présenterons le livre blanc d'ici 2023. »*

Les 13 et 14 juillet, l'Assemblée générale de l'E.C.H.O. (Confédération Européenne des Organisations d'Établissements d'Accueil) s'est tenue à Bruxelles pour renouveler le **Conseil d'administration** qui restera en fonction pour la période de trois ans **2022-2025**.

Ils ont été élus à l'unanimité : **Averardo Orta** de ANASTE (Italie) président, **Bernard Meurer** de BPA (Allemagne) vice-président, **Sebastiano Capurso** de ANASTE (Italie) trésorier, **Alberto Echevarria** de FED (Espagne) secrétaire général.

**E.C.H.O.** a été fondée en **1989** à Bruxelles pour promouvoir, en accord avec les institutions européennes, l'amélioration du secteur socio-sanitaire, dans le cadre du **troisième âge** mais aussi des **handicaps**, à travers le principe de la coopération de tous ses États membres. Les membres de la confédération sont : **ANASTE** (Italie), **bpa** (Allemagne), **Care England** (Royaume-Uni), **Fed** (Espagne), **Nevep** (Les Pays-Bas), **Pemfi** (Grèce), **Senioren Unie** (Belgique), **Synerpa** (France), **Teso** (Finlande), **Poland** (Pologne), **BPS** (Bulgarie).

Voici ce qu'en dit le nouveau président **Averardo Orta** :

*« La récente pandémie a mis en évidence la centralité des soins et de l'assistance territoriale au niveau européen. Tous les pays membres encouragent une amélioration des soins territoriaux. E.C.H.O. se fixe comme objectif de relier toutes les expériences et compétences des associations qui composent la Confédération pour permettre un développement harmonieux des réformes d'ici les années à venir. En septembre, nous nous réunirons avec le nouveau directeur pour programmer un livre blanc et proposer une directive européenne qui harmonise les soins territoriaux sur le territoire de l'Union. Nous présenterons ce document au Parlement européen d'ici 2023. »*

Entre-temps, le nouveau conseil s'est réuni à Bruxelles pour définir le programme du prochain semestre et les priorités d'intervention à la lumière des expériences acquises par les États membres au cours de ces années de pandémie.

**Le Bureau de Presse E.C.H.O.**

Deborah Annolino

T. +39 347.4072574

Courriel [d.annolino@adcommunications.it](mailto:d.annolino@adcommunications.it)

